Réunion de la Délégation permanente de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie

RAPPORT D'ACTIVITÉ
(2022-10-20)

ACTIVITÉ

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Visioconférence
19 octobre 2022

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. François Paradis, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et vice-président de l'APF
- M. Pascal Beausoleil, directeur adjoint, cabinet du président de l'ANQ
- Conseillères en relations interparlementaires et internationales

AUTRES PARTICIPANTS

- M. Francis Drouin, président de l'APF (député, Canada)
- M. Bruno Fuchs, secrétaire général parlementaire (député, France)
- M. Faustin Boukoubi, premier vice-président (député, Gabon)
- M. Amadou Mame Diop, vice-président (député, Sénégal)
- M. Gaston Tong Sang, vice-président (député, Polynésie française)
- M. Jean-Paul Wahl, vice-président (député, Belgique)
- M^{me} Elsa Schalck, vice-présidente déléguée (députée, France)
- M. Damien Cesselin, secrétaire général administratif (France)

- Conseillers et conseillères au Secrétariat de l'APF
- Secrétaires administratifs des autres sections membres

CONTEXTE

Pendant la pandémie de Covid-19, l'APF a convoqué plusieurs réunions virtuelles des membres de la Délégation permanente afin de prendre des décisions et de partager des informations sur le fonctionnement de l'organisation. La dernière réunion de cette entité s'était tenue il y a un an et demi.

La Délégation permanente est composée du président, du secrétaire général parlementaire, du premier vice-président, des vice-présidents et du Trésorier.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Préparer la participation de l'APF au Sommet de la Francophonie qui se tiendra à Djerba, en Tunisie, les 19 et 20 novembre.

- Malgré les tensions actuelles en Tunisie et l'absence de pouvoir législatif, l'APF a décidé de participer au Sommet de Djerba. Les membres de la Délégation permanente se sont entendus afin que l'APF souligne l'importance du pouvoir législatif dans un système démocratique ainsi que du rôle de l'opposition. Ils ont également mentionné que l'APF devra réitérer sa disponibilité pour effectuer du renforcement des institutions démocratiques ainsi que son souhait de voir les futurs parlementaires tunisiens rejoindre l'APF. Les représentants de l'APF présenteront également l'avis qui a été rédigé et adopté lors de la Session de Kigali portant sur la thématique du Sommet, « Connectivité dans la diversité ».

Discuter de certains éléments en lien avec le Bureau de l'APF, prévu les 30 et 31 janvier à Papeete, en Polynésie française, et du lieu pour la 43e Session en juillet 2023.

- Les membres ont convenu de permettre, pour l'instant, la participation virtuelle seulement pour certaines parties du Bureau. Selon les circonstances, il sera envisagé d'élargir cette possibilité à des membres du Bureau qui ne pourraient pas effectuer le déplacement.

- Les différentes candidatures transmises au Secrétariat pour la Session de juillet 2023 ont été présentées à la Délégation permanente, qui les a examinées. Les candidatures peuvent encore être reçues et la décision du lieu et des dates sera prise lors du Bureau de janvier 2023.

S’enquérir sur le projet de tribune proposé par le Secrétaire général parlementaire.

- Le Secrétaire général parlementaire souhaite publier une tribune appelant à une plus grande mobilisation de la communauté francophone en faveur de la paix, de la sécurité, de la démocratie et du développement dans le Sahel. Les parlementaires pourront signifier de manière individuelle leur volonté de signer cette tribune. Le Secrétariat transmettra le projet aux sections une fois rédigé.

Échanger sur les orientations stratégiques de l’APF.

- Le Secrétariat a expliqué que l’APF devra s’inspirer des orientations adoptées par l’OIF afin de rédiger son prochain cadre stratégique. Le président de l’ANQ s’est informé des modalités de participation des sections dans la préparation de ce cadre stratégique. Le Secrétariat a expliqué qu’une consultation en ligne serait bientôt lancée.

AUTRES RÉSULTATS

- Un groupe WhatsApp a été créé afin de faciliter les échanges entre les membres de la Délégation permanente entre les réunions.

STATISTIQUES

SUIVIS

Le Bureau de l’APF se réunira les 30 et 31 janvier 2023, en Polynésie française, à l’invitation de cette section.